

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 728**10 juillet 2003****SOMMAIRE**

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| A.T. International S.A., Luxembourg | 34929 | Gico S.A., Luxembourg | 34928 |
| ADKIM, Advanced Knowledge and Information Management, S.à r.l., Luxembourg | 34910 | Gico S.A., Luxembourg | 34928 |
| ADKIM, Advanced Knowledge and Information Management, S.à r.l., Luxembourg | 34910 | Global Design S.A., Luxembourg | 34919 |
| Agiv Holding S.A., Luxembourg | 34943 | Global Design S.A., Luxembourg | 34920 |
| Ambilux S.A., Luxembourg | 34935 | GVO S.A., Aspelt | 34926 |
| Amicale du Personnel de l'Institut pour Déficients Visuels, A.s.b.l., Bertrange | 34912 | Hemry S.A.H., Luxembourg | 34930 |
| Atlantico S.A.H., Luxembourg | 34939 | Hiva Holding S.A., Luxembourg | 34941 |
| Bestmeat Finance, S.à r.l., Luxembourg | 34924 | Holkem S.A.H., Luxembourg | 34942 |
| Bestmeat Finance, S.à r.l., Luxembourg | 34925 | Immobilbia, S.à r.l., Howald | 34911 |
| Bone & Joint Research S.A., Kayl | 34904 | Immobilbia, S.à r.l., Howald | 34911 |
| Brasserie Gourmande, S.à r.l., Bertrange | 34911 | Infos International S.A., Luxembourg | 34909 |
| Brasserie Gourmande, S.à r.l., Bertrange | 34911 | Infos International S.A., Luxembourg | 34909 |
| Brickell Development S.A., Luxembourg | 34934 | Infos International S.A., Luxembourg | 34909 |
| Bulgaria BroadBand, S.à r.l., Luxembourg | 34927 | Infos International S.A., Luxembourg | 34909 |
| Carmignac Portfolio, Sicav, Luxembourg | 34905 | Insinger de Beaufort Holdings S.A., Luxembourg | 34940 |
| Carmignac Portfolio, Sicav, Luxembourg | 34907 | InterCom Recherches et Informations de Marchés - Marktforschung und Marktinformation S.A., Luxembourg | 34923 |
| (Les) Cerisiers S.A., Luxembourg | 34937 | International Steel Export S.A., Luxembourg | 34926 |
| Danieli International S.A., Luxembourg | 34931 | Inversud Investment Fund, Sicav, Luxembourg | 34938 |
| Deloitte & Touche Fiduciaire S.A., Luxembourg | 34927 | KBC Life Invest Fund | 34904 |
| Deloitte & Touche S.A., Strassen | 34934 | Kontex International S.A.H., Luxembourg | 34940 |
| Doragren S.A.H., Luxembourg | 34938 | Laver S.A.H., Luxembourg | 34930 |
| EOI Fire, S.à r.l., Luxembourg | 34908 | Lochmore S.A., Luxembourg | 34898 |
| Epigone S.A., Luxembourg | 34907 | Lochmore S.A., Luxembourg | 34898 |
| Epigone S.A., Luxembourg | 34907 | Maneginvest Holding S.A., Luxembourg | 34930 |
| Epigone S.A., Luxembourg | 34907 | Manon S.A., Luxembourg | 34926 |
| Euro Directory S.A., Luxembourg | 34909 | Martin Currie Global Funds, Sicav, Senningerberg | 34935 |
| Euro Directory S.A., Luxembourg | 34909 | Mezzanine Management Central Europe Finance S.A., Luxembourg | 34921 |
| Eurodata S.A., Luxembourg | 34898 | Mezzanine Management Central Europe Finance S.A., Luxembourg | 34923 |
| Fidei S.A., Luxembourg | 34898 | MinFin S.A.H., Luxembourg | 34918 |
| Figa S.A.H., Luxembourg | 34942 | MinFin S.A.H., Luxembourg | 34918 |
| Fin 2001 S.A., Luxembourg | 34899 | Mori Holding S.A., Luxembourg | 34943 |
| Fin-Contrôle S.A., Luxembourg | 34927 | Mosser A.G., Luxembourg | 34938 |
| Financière Tag S.A., Luxembourg | 34931 | New Invest 2 S.A., Luxembourg | 34908 |
| Finar S.A., Luxembourg | 34943 | New Invest 2 S.A., Luxembourg | 34908 |
| Franco Investment III, S.à r.l., Luxembourg | 34934 | Orissa Finance S.A.H., Luxembourg | 34936 |
| Gemmy Holding S.A., Luxembourg | 34937 | Outremer Investments S.A., Luxembourg | 34931 |
| Gestifor S.A., Luxembourg | 34931 | Panda Sicav, Luxembourg | 34939 |

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Patriarch Sicav, Luxemburg-Strassen. | 34935 | Société de Gestion Ampera S.A., Luxembourg . . . | 34936 |
| Prada Participation, S.à r.l., Luxembourg | 34913 | Stapnorth Investissements S.A., Luxembourg . . . | 34944 |
| Prada Participation, S.à r.l., Luxembourg | 34914 | Star Finance S.A.H., Luxembourg | 34936 |
| Prada Participation, S.à r.l., Luxembourg | 34914 | T.Z.O.S.A., Luxembourg | 34944 |
| Prada Participation, S.à r.l., Luxembourg | 34914 | Tag Domaines & Négoce S.A., Luxembourg | 34913 |
| Prada S.A., Luxembourg | 34920 | Tag Domaines & Négoce S.A., Luxembourg | 34928 |
| Prada S.A., Luxembourg | 34920 | Tag Group (Holdings) S.A., Luxembourg | 34929 |
| Promed S.A., Kayl. | 34904 | Tag Group (Holdings) S.A., Luxembourg | 34933 |
| Rumbas Holding S.A., Luxembourg | 34937 | Tag Group (Holdings) S.A., Luxembourg | 34933 |
| Sarint S.A., Luxembourg | 34929 | Tag I.D. S.A., Luxembourg | 34911 |
| Sicofi S.C., Luxembourg. | 34910 | Tradinvest Investissements S.A., Luxembourg . . . | 34934 |
| Sicofi S.C., Luxembourg. | 34910 | United European Holding S.A., Hesperange | 34915 |
| Sicofi S.C., Luxembourg. | 34910 | United European Holding S.A., Hesperange | 34918 |
| SLB S.A., Société Luxembourgeoise du Bâtiment S.A., Soleuvre | 34925 | VBS S.A., Luxembourg | 34933 |
| SLB S.A., Société Luxembourgeoise du Bâtiment S.A., Soleuvre | 34925 | VBS S.A., Luxembourg | 34933 |
| SOFICOSA - Société Financière des Constructions S.A.H., Luxembourg. | 34939 | Vedalo Holding S.A., Luxembourg | 34944 |
| | | Zanetti S.A.H., Luxembourg | 34942 |

EURODATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 13.710.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF06441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034148.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FIDEI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 44.665.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF06447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034154.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

LOCHMORE, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 45.216.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06493, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Signature.

(034632.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

LOCHMORE, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 45.216.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06492, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Signature.

(034635.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

FIN 2001 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 76.146.

In the year two thousand three, on the twenty-fourth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned, acting in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of FIN 2001 S.A., a Luxembourg société anonyme, having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg under the number B 76.146, incorporated pursuant by a deed of Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg on June 6, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 719 of October 3, 2000, (hereafter the Company), which deed was amended pursuant to a deed of Gérard Lecuit, notary residing at that time in Hesperange, of October 13, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 375 of May 22, 2001 and further amended pursuant to a deed of Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, of May 28, 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is opened at 12.45 p.m. with Karine Lazarus, employee, residing in Thionville (France), acting as Chairperson, who appoints Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich acting as Secretary.

The Meeting elects Mr Hubert Janssen, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich acting as Scrutineer (the Chairperson, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to as the Bureau).

The shareholders represented at the Meeting and the number of the shares they hold are indicated on an attendance list, which is signed by the proxy holders of the shareholders and the Bureau. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will remain annexed to the present deed to be filed together with the deed with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairperson declares and the notary records that:

I. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Waiver of the pre-emptive rights of the shareholders in accordance with article 6.8 of the articles of association (the Articles);
3. In accordance with both article 49-3.(1) a) of the Luxembourg Company Law dated August 10, 1915, as amended, (the Law) and article 101 of the Luxembourg Income Tax Law dated December 4, 1967, as amended, and subject to the terms of article 69 (2) and (3) of the Law, reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR 17,300,000 to the amount of EUR 12,110,000 by (i) the purchase of (a) 259,500 shares of the Company having a nominal value of EUR 10 each, held by INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI SGR S.p.A. in consideration for a purchase price in an aggregate amount of EUR 14,988,037.50 and (b) of 259,500 shares of the Company having a nominal value of EUR 10 each, held by INTERBANCA S.p.A. in consideration for a purchase price in an aggregate amount of EUR 14,988,037.50 and (ii) the cancellation of all the shares so purchased;
4. Creation of three classes of shares, namely Class A shares, Class B shares and Class C shares;
5. Amendment of article 5.1 of the Articles as a result of the decisions to be taken in respect of items 3. and 4. above;
6. Addition of a new article 6.1 (defining, among others, the voting powers and the distribution rights of each class of shares) to article 6 of the Articles and renumbering of the subsequent articles;
7. Empowerment of and authorisation to any director of the Company, acting singly, (i) to record the new shareholdings in the Company as per items 3. and 4. in the share register of the Company in order to reflect the above changes and (ii) to issue new share certificates which shall cancel and replace the existing certificates held by the shareholders of the Company remaining in the Company after the purchase set out in item 3.; and
8. Miscellaneous.

II. It appears from the attendance list established and certified by the members of the Bureau that 1,730,000 shares having a nominal value of EUR 10 each and representing 100% of the total share capital of the Company of EUR 17,300,000 are duly represented at the Meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, here above reproduced.

After deliberation, the Meeting passed, by unanimous vote, the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the shareholders waive the convening notices, the shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance, it being understood that, as a result of the third resolution hereof (once voted), INTERBANCA S.p.A. and INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI SGR S.p.A. will have ceased to be shareholders of the Company and shall consequently not vote in respect of any of the resolutions four et seq.

Second resolution

In accordance with article 6.8 of the Articles, the shareholders represented at the present Meeting have been informed of the contemplated redemption of shares by the Company and waive any pre-emptive right to such shares.

Third resolution

In accordance with both article 49-3.(1) a) of the Luxembourg Company Law dated August 10, 1915, as amended, (the Law) and article 101 of the Luxembourg Income Tax Law dated December 4, 1967, as amended, and subject to the

terms of article 69 (2) and (3) of the Law, the Meeting resolves to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 17,300,000 to the amount of EUR 12,110,000 by (i) the purchase of (x) 259,500 shares of the Company having a nominal value of EUR 10 each, held by INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI SGR S.p.A., in consideration for a purchase price in an aggregate amount of EUR 14,988,037.50 and (y) 259,500 shares of the Company having a nominal value of EUR 10 each, held by INTERBANCA S.p.A. in consideration for a purchase price in an aggregate amount of EUR 14,988,037.50, corresponding to an aggregate consideration of EUR 29,976,075 (the Amount) and (ii) the subsequent cancellation of all the shares so purchased, the Amount to be imputed as follows:

- (a) an amount of EUR 5,190,000 corresponding to the reduction of the nominal share capital of the Company,
- (b) an amount of EUR 24.786.075 (i.e. the balance of the Amount) corresponding to the reduction of the distributable profits/reserves of the Company.

The Meeting acknowledges and, to the extent required, resolves that the payments to be made to INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI SGR S.p.A. and to INTERBANCA S.p.A. in respect of (a) above shall be made only under the provision that no creditors, whose claims antedate the publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of the present resolutions, shall apply for the constitution of security to the competent judge within 30 days from such publication and, in case of such application, until such time as the creditors have obtained satisfaction or until the judge has ordered that their application should not be acceded to.

Fourth resolution

The Meeting resolves to create three classes of shares of the Company and to redesignate the existing shares as Class A shares, Class B shares and Class C shares respectively. As a result of the creation of such share classes, the share capital shall as of now be divided as follows:

| | | |
|---------------------------------|-----------|----------------|
| INIZIATIVA PIEMONTE S.p.A. | 259,500 | Class A shares |
| | 259,500 | Class B shares |
| SARAGO S.A. | 173,000 | Class B shares |
| SNIA S.p.A. | 519,000 | Class C shares |
| Total: | 1,211,000 | shares |

As a result thereof, any reference to «shares» in the Articles shall mean the Class A shares, the Class B shares and the Class C shares collectively, unless otherwise specified.

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles, which shall read as follows:

«Art. 5. Share Capital.

5.1 The subscribed and fully paid share capital of the Company is set at EUR 12,110,000 (twelve million one hundred and ten thousand euros), represented by 1,211,000 shares, divided into 259,500 Class A shares, 432,500 Class B shares and 519,000 Class C shares having a nominal value of EUR 10 (ten euros) each. Any reference in these articles of association to shares shall be a reference to any of the Class A shares, Class B shares and Class C shares.»

Sixth resolution

The Meeting resolves to add a new article 6.1 which shall designate the voting powers, distribution rights, among others, that the holder of the respective classes of shares will be entitled to, as follows:

«Art. 6. Shares.

6.1 This article designates the voting powers and relative rights applicable to the three classes of shares of the Company. All the shares in the Company give a rateable right to the profits and reserves of the Company save as specifically set out herein:

6.1.1 Class A shares:

(i) Each Class A share will entitle the holder thereof to one vote upon which the shareholders of the Company have the right to vote.

(ii) Holders of Class A shares will be entitled to receive all distributions of dividends made when, as and if declared by General Meeting of Shareholders out of the funds legally available therefor in accordance with the applicable law and subject to the rights of holders of Class B and Class C shares respectively.

(iii) The holders of the Class A shares will be entitled to participate in all distributions by the Company (other than if payments shall be made out of reserves specifically created for a certain share class), whether in the form of dividends, return of capital payments, liquidation (full or partial) with respect to the Class A shares, but shall be subject to the rights of the holders of Class B shares and of the holders of Class C shares.

(iv) Class A shares are not convertible into any other classes of shares.

6.1.2 Class B shares:

(i) Each Class B share will entitle the holder thereof to one vote upon which the shareholders of the Company have the right to vote.

(ii) Holders of Class B shares will be entitled to receive all distributions of dividends made when, as and if declared by General Meeting of Shareholders out of the funds legally available therefor in accordance with the applicable law and subject to the rights of holders of Class A and Class C shares respectively.

(iii) The holders of the Class B shares will be entitled to participate in all distributions by the Company (other than if payments shall be made out of reserves specifically created for a certain share class), whether in the form of dividends,

return of capital payments, liquidation (full or partial) with respect to the Class B shares, but shall be subject to the rights of the holders of Class A shares and of the holders of Class C shares.

(iv) Class B shares are not convertible into any other classes of shares.

6.1.3 Class C shares:

(i) Each Class C share will entitle the holder thereof to one vote upon which the shareholders of the Company have the right to vote.

(ii) Holders of Class C shares will be entitled to receive all distributions of dividends made when, as and if declared by General Meeting of Shareholders out of the funds legally available therefor in accordance with the applicable law and subject to the rights of holders of Class A and Class B shares respectively.

(iii) The holders of the Class C shares will be entitled to participate in all distributions by the Company (other than if payments shall be made out of reserves specifically created for a certain share class), whether in the form of dividends, return of capital payments, liquidation (full or partial) with respect to the Class C shares, but shall be subject to the rights of the holders of Class A shares and of the holders of Class B shares.

(iv) Class C shares are not convertible into any other classes of shares.»

The Meeting resolves to renumber the subsequent articles of article 6 due to the insertion of new article 6.1.

Seventh resolution

The Meeting resolves to empower and authorise any director of the Company, acting singly, (i) to record the new shareholdings in the Company as per third and fourth resolutions in the share register of the Company in order to reflect the above changes and (ii) to issue new share certificates which shall cancel and replace the existing certificates held by the shareholders of the Company remaining in the Company after the purchase set out in the third resolution.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately one thousand and five hundred euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil statuses and residences, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

En l'an deux mille trois, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné, agissant en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A eu lieu une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de FIN 2001 S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.146, constituée suivant acte de Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, le 6 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 719 du 3 octobre 2000 (ci-après la Société), lequel acte a été modifié par un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à l'époque à Hesperange, du 13 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No 375 du 22 mai 2001 et par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 28 mai 2003, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à 12.45 heures par Karine Lazarus, employée, demeurant à Thionville (France) agissant en tant que Présidente, qui nomme Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg en tant que Secrétaire.

L'Assemblée désigne Monsieur Hubert Janssen, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg en tant que Scrutateur (la Présidente, le Secrétaire et le Scrutateur désignés ensembles sous le nom de Bureau).

Les actionnaires, représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires et le Bureau. Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec celui auprès des administrations.

Le Bureau étant ainsi constitué, la Présidente déclare et le notaire instrumentaire acte que:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription conformément à l'article 6.8. des statuts de la Société (les Statuts);

3. Conformément à l'article 49-3(1)a) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, (la Loi) et l'article 101 de la loi luxembourgeoise relative à l'impôt sur le revenu du 4 décembre 1967, telle que modifiée, et selon les termes de l'article 69 (2) et (3) de la Loi, réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 17.300.000 (dix-sept millions trois cent mille euros) à EUR 12.110.000 (douze mille cent dix mille euros) par (i) le rachat (x) de 259.500 actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 10 chacune, détenues par INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI SGR S.p.A. moyennant paiement de EUR 14.988.037,50 et (y) de 259.500 actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 10 chacune détenues par INTERBANCA S.p.A moyennant paiement de EUR 14.988.037,50 et (ii) l'annulation de ces actions rachetées;

4. Création de trois catégories d'actions, à savoir actions de Catégorie A, actions de Catégorie B et actions de Catégorie C;

5. Modification de l'article 5.1. des Statuts suite aux résolutions prises aux points 3 and 4 ci-dessus;

6. Rajout d'un nouvel article 6.1. (définissant, entre autres, les droits de vote et les droits de distribution de chaque catégorie d'actions) à l'article 6 des Statuts et renumérotation des articles suivants;

7. Pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société, agissant individuellement, de (i) procéder à l'enregistrement du nouvel actionariat conformément aux points 3. et 4. dans le registre des actionnaires de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et (ii) d'émettre de nouveaux certificats d'actions qui remplaceront et annuleront les certificats existants et détenus par les actionnaires de la Société restants après le rachat décrit au point 3.; et

8. Divers.

II. Il apparaît de la liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que 1.730.000 actions ayant une valeur nominale de EUR 10 chacune, représentant 100% du capital social de la Société d'un montant de EUR 17.300.000 sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est donc valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, reproduit ci-dessus.

Après délibération, l'Assemblée a pris, par vote unanime, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, les actionnaires renoncent aux formalités de convocation, les actionnaires se considérant dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, étant précisé que, suite à la troisième résolution de la présente (une fois votée) INTERBANCA S.p.A. et INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI SGR S.p.A. ne seront plus actionnaires de la Société et ne pourront en conséquence plus voter en ce qui concerne les résolutions 4 et suivantes.

Deuxième résolution

Conformément à l'article 6.8 des Statuts, les actionnaires représentés à la présente Assemblée ont été informés du rachat d'actions par la Société prévu et renoncent à leur droit préférentiel de souscription à ces actions.

Troisième résolution

Conformément à l'article 49-3(1)a de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, (la Loi) et l'article 101 de la loi luxembourgeoise relative à l'impôt sur le revenu du 4 décembre 1967, telle que modifiée, et selon les termes de l'article 69 (2) et (3) de la Loi, l'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 17.300.000 (dix-sept millions trois cent mille euros) à EUR 12.110.000 (douze mille cent dix mille euros) par (i) le rachat de (x) 259.500 actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 10 chacune, détenues par INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI SGR S.p.A. moyennant paiement de la somme de EUR 14.988.037,50 et de (y) 259.500 actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 10 chacune détenues par INTERBANCA S.p.A moyennant paiement de la somme de EUR 14.988.037,50, correspondant à une somme totale de EUR 29.976.075 (la Somme) et (ii) l'annulation de toutes les actions ainsi rachetées, la Somme étant imputée comme suit:

(a) la somme de EUR 5.190.000 correspondant à la réduction du capital social de la Société; et

(b) la somme de EUR 24.786.075 (c.à.d. le solde de la Somme) correspondant à la réduction des réserves/bénéfices distribuables de la Société.

L'Assemblée approuve et, si nécessaire, décide que les paiements à INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI SGR S.p.A. et à INTERBANCA S.p.A. relatifs au point (a) ci-dessus, ne seront effectués que sous réserve qu'aucun créancier dont la créance précède la publication des présentes résolutions au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, ne demande à un juge compétent la constitution d'une sûreté endéans les 30 jours à compter de telle publication et, en cas d'une telle demande, jusqu'au moment où soit les créanciers aient eu désintéressement, soit jusqu'à ce que le juge ait rejeté une telle demande.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de créer trois catégories d'actions de la Société et de renommer les actions existantes en actions de Catégorie A, actions de Catégorie B et actions de Catégorie C respectivement. En conséquence, le capital social de la Société sera dès à présent réparti comme suit:

| | | |
|---------------------------------|-----------|------------------------|
| INIZIATIVA PIEMONTE S.p.A. | 259.500 | actions de Catégorie A |
| | 259.500 | actions de Catégorie B |
| SARAGO S.A. | 173.000 | actions de Catégorie C |
| SNIA S.p.A. | 519.000 | actions de Catégorie C |
| Total: | 1.211.000 | actions |

Suite à ce qui précède, toute référence à «actions» dans les Statuts se référera aux actions de Catégorie A, de Catégorie B et de Catégorie C collectivement, sauf autrement spécifié.

Cinquième résolution

Afin de refléter ce qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts comme suit:

«Art. 5. Capital Social.

5.1. Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 12.110.000 (douze millions cent dix mille euros), représenté par 1.211.000 actions, divisé en 259.500 actions de Catégorie A, 432.500 actions de Catégorie B et 519.000 actions de Catégorie C, ayant une valeur nominale chacune de EUR 10 (dix euros). Toute référence dans ces Statuts à des actions sera une référence à n'importe quelle action de Catégorie A, Catégorie B et Catégorie C.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide de rajouter un nouvel article 6.1. qui fixera, entre autres, les droits de vote et les droits de distribution auxquels le détenteur des catégories d'actions respectives aura droit, comme suit:

«Art. 6. Actions.

6.1. Le présent article fixe les droits de vote et les droits respectifs applicables aux trois catégories d'actions de la Société. Toutes les actions de la Société donnent à leurs détenteurs un droit proportionnel aux bénéfices et réserves de la Société, à l'exception des dispositions spécifiques ci-après:

6.1.1. Actions de Catégorie A

(i) Chaque action de Catégorie A donne à son détenteur droit à un vote auquel les actionnaires de la Société ont droit.

(ii) Les détenteurs d'actions de Catégorie A ont droit à toute distribution des dividendes au moment où, de la manière dont et à condition que l'Assemblée Générale des Actionnaires le décide et prélevée sur les fonds légalement disponibles conformément au droit applicable et sous réserve des droits des détenteurs d'actions des catégorie B et catégorie C.

(iii) Les détenteurs d'actions de Catégorie A ont droit de participer à toutes distributions par la Société (autres que les distributions des réserves spécifiques à une certaine catégorie d'action), soit sous forme de distributions de dividendes, remboursement de capital, liquidation (partielle ou entière) relatives aux actions de Catégorie A mais sous réserve des droits des détenteurs des actions des catégorie B et catégorie C.

(iv) Les actions de Catégorie A ne peuvent pas être converties en actions d'une autre catégorie.

6.1.2. Actions de Catégorie B

(i) Chaque action de Catégorie B donne à son détenteur droit à un vote auquel les actionnaires de la Société ont droit.

(ii) Les détenteurs d'actions de Catégorie B ont droit à toute distribution des dividendes au moment où, de la manière dont et à condition que l'Assemblée Générale des Actionnaires le décide et prélevée sur les fonds légalement disponibles conformément au droit applicable et sous réserve des droits des détenteurs d'actions des catégorie A et catégorie C.

(iii) Les détenteurs d'actions de Catégorie B ont droit de participer à toutes distributions par la Société (autres que les distributions des réserves spécifiques à une certaine catégorie d'action), soit sous forme de distributions de dividendes, remboursement de capital, liquidation (partielle ou entière) relatives aux actions de Catégorie B mais sous réserve des droits des détenteurs des actions des catégorie A et catégorie C.

(iv) Les actions de Catégorie B ne peuvent pas être converties en actions d'une autre catégorie.

6.1.3. Actions de Catégorie C

(i) Chaque action de Catégorie C donne à son détenteur le droit à un vote auquel les actionnaires de la Société ont droit.

(ii) Les détenteurs d'actions de Catégorie C ont droit à toute distribution des dividendes au moment où, de la manière dont et à condition que l'Assemblée Générale des Actionnaires le décide et prélevée sur les fonds légalement disponibles conformément au droit applicable et sous réserve des droits des détenteurs d'actions des catégorie A et catégorie B.

(iii) Les détenteurs d'actions de Catégorie C ont droit de participer à toutes distributions par la Société (autres que les distributions des réserves spécifiques à une certaine catégorie d'action), soit sous forme de distributions de dividendes, remboursement de capital, liquidation (partielle ou entière) relatives aux actions de Catégorie C mais sous réserve des droits des détenteurs des actions des catégorie A et catégorie B.

(iv) Les actions de Catégorie C ne peuvent pas être converties en actions d'une autre catégorie.»

L'Assemblée décide de renuméroter les articles suivants de l'article 6 suite à l'insertion du nouvel article 6.1.

Septième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser tout administrateur de la Société, agissant individuellement, à (i) procéder à l'enregistrement du nouvel actionariat conformément aux points 3. et 4. dans le registre des actionnaires de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et (ii) d'émettre de nouveaux certificats d'actions qui remplaceront et annuleront les certificats existants et détenus par les actionnaires de la Société restant après le rachat décrit au point 3.

Estimation des coûts

Le montant des dépenses liées au présent acte est estimé à approximativement mille cinq cents euros.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux parties comparantes, lesquelles sont toutes connues du notaire par leurs nom, prénom, état civil et résidence, les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: K. Lazarus, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, vol. 139S, fol. 41, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

J. Elvinger.

(034665.3/211/312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

KBC LIFE INVEST FUND, Fonds Commun de Placement.

Modifications du règlement de gestion du Fonds Commun de Placement KBC LIFE INVEST FUND:

Chapitre 13. Commissions et Frais à la charge du Fonds.

13.1. Il y a lieu d'ajouter le texte suivant au premier paragraphe:

«Sauf indication contraire dans le prospectus.»

Le 6 juin 2003.

KBC LIFE FUND MANAGEMENT S.A.

Signatures

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE

Banque Dépositaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033985.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

PROMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3650 Kayl, 28, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 36.928.

*Relation sur le projet de fusion conformément à l'article 265 de la loi modifiée du 10 août 1915
concernant les sociétés commerciales*

L'opération de fusion illustrée par le projet de fusion soumis à l'approbation du Conseil d'Administration dans sa réunion du 24 juin 2003 a pour but de simplifier et de rationaliser la structure de distribution du groupe par l'intégration des activités des deux sociétés PROMED S.A. (société absorbante) et BONE & JOINT RESEARCH S.A. (société absorbée).

La raison économique de cette opération réside dans le fait que les actionnaires des deux sociétés sont identiques. Le but de cette restructuration est triple:

- Réorganisation et rationalisation des activités de distribution par la concentration de ces activités sur une autre société du groupe;
- Rationalisation de l'administration du groupe;
- Simplification de la structure.

La fusion s'effectuera sur la base d'états financiers intermédiaires des deux sociétés tels qu'arrêtés le 31 mai 2003. Cette fusion se caractérisera par l'attribution aux actionnaires de la société absorbée de 1 action nouvelle de la société absorbante pour chaque 11 actions de la société absorbée.

Pour la détermination du rapport d'échange, ont été prises en compte la valeur de l'actif net comptable de la société absorbée et la valeur de l'actif net réévalué de la société absorbante, en fonction de la valeur de l'immeuble détenu.

Les actions assignées aux actionnaires de la société absorbée donneront sous tous leurs aspects les mêmes droits que les actions existantes de la société absorbante, tant du point de vue du droit de vote que du point de vue du droit au dividende et autres droits patrimoniaux.

Du point de vue comptable, les opérations de la société absorbée sont considérées comme accomplies pour le compte de la société absorbante avec effet comptable et fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2003.

Kayl, le 24 juin 2003.

Le Conseil d'Administration

P. Thiltges

Président du Conseil d'Administration

L. Escolar-Thiltges / J.-M. Theis

Administrateur / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00614. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(035997.3//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2003.

BONE & JOINT RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3644 Kayl, 12, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 59.835.

*Relation sur le projet de fusion conformément à l'article 265 de la loi modifiée du 10 août 1915
concernant les sociétés commerciales*

L'opération de fusion illustrée par le projet de fusion soumis à l'approbation du Conseil d'Administration dans sa réunion du 24 juin 2003 a pour but de simplifier et de rationaliser la structure de distribution du groupe par l'intégration des activités des deux sociétés PROMED S.A. (société absorbante) et BONE & JOINT RESEARCH S.A. (société absorbée).

La raison économique de cette opération réside dans le fait que les actionnaires des deux sociétés sont identiques. Le but de cette restructuration est triple:

- Réorganisation et rationalisation des activités de distribution par la concentration de ces activités sur une autre société du groupe;
- Rationalisation de l'administration du groupe;
- Simplification de la structure.

La fusion s'effectuera sur la base d'états financiers intermédiaires des deux sociétés tels qu'arrêtés le 31 mai 2003. Cette fusion se caractérisera par l'attribution aux actionnaires de la société absorbée de 1 action nouvelle de la société absorbante pour chaque 11 actions de la société absorbée.

Pour la détermination du rapport d'échange, ont été prises en compte la valeur de l'actif net comptable de la société absorbée et la valeur de l'actif net réévalué de la société absorbante, en fonction de la valeur de l'immeuble détenu.

Les actions assignées aux actionnaires de la société absorbée donneront sous tous leurs aspects les mêmes droits que les actions existantes de la société absorbante, tant du point de vue du droit de vote que du point de vue du droit au dividende et autres droits patrimoniaux.

Du point de vue comptable, les opérations de la société absorbée sont considérées comme accomplies pour le compte de la société absorbante avec effet comptable et fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2003.

Kayl, le 24 juin 2003.

Le Conseil d'Administration

P. Thiltges

Président du Conseil d'Administration

L. Escolar-Thiltges / J.-M. Theis

Administrateur / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00611. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(035996.3//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2003.

CARMIGNAC PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 70.409.

L'an deux mille trois, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable CARMIGNAC PORTFOLIO, ayant son siège social à L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg le 30 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 593 du 2 août 1999, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 70.409.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Mademoiselle Pilar Verde-Muniesa, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nommé secrétaire Madame Catia Paciotti-Luchetti, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Valérie Letellier, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été ainsi constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I) Qu'une première Assemblée Générale Extraordinaire de la société s'est tenue le 22 avril 2003, pour délibérer sur le même ordre du jour que celui ci-dessous reproduit. Seulement vingt mille (20.000) actions sur les trois cent quatre-vingt-cinq mille cent trente-six (385.136) actions ayant été représentées à ladite assemblée, cette assemblée a été ajournée et a décidé de se réunir à nouveau en date de ce jour.

II) Que la présente assemblée générale a été dûment convoquée par des annonces parues au Recueil du Mémorial C n° 450 du 25 avril 2003 et n° 507 du 10 mai 2003, au Luxemburger Wort, au Tageblatt du 25 avril et 10 mai 2003, à l'Echo et De Financieel Economische Tijd du 25 avril et 10 mai 2003 ainsi que dans le Balo et Le Sole en date du 6 mai 2003.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

III) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Modification de l'article 5 des statuts, au deuxième paragraphe afin de convertir le montant de francs luxembourgeois en euros:

«Le capital social minimum de la Société est d'un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-deux cents (EUR 1.239.467,62).»

2.- Modification de l'article 9 des statuts au dernier paragraphe afin de supprimer la phrase suivante:

«La première Assemblée Générale Annuelle aura lieu en 2000.»

3.- Modification de l'article 22 des statuts au paragraphe C.4) en supprimant la dernière phrase et en introduisant une nouvelle comme suit:

«d) au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne peut pas être attribué à une masse déterminée, cet avoir ou engagement sera attribué à toutes les masses au prorata des valeurs nettes d'inventaire des différents compartiments;

les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs; étant entendu que, dans les relations de porteurs de parts entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»

4.- Modification de l'article 24 des statuts dans son premier paragraphe afin de supprimer la phrase suivante:

«Le premier exercice social se clôture le 31 décembre 1999.»

IV) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

V) Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur trois cent quatre-vingt-cinq mille cent trente-six (385.136) actions représentant la totalité du capital social, vingt mille (20.000) actions, sont dûment représentées à la présente assemblée.

Conformément à l'article 67-1 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider, quelle que soit la portion du capital représentée, sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-dessus reproduit.

Après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée générale décide de convertir le capital social de 50.000.000,- LUF en 1.239.467,62 EUR (cours de conversion officiel).

En conséquence le deuxième paragraphe de l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Deuxième paragraphe.

Le capital social minimum de la Société est d'un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-deux cents (EUR 1.239.467,62).»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le dernier paragraphe de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 9.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième lundi du mois d'avril à 15.00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant. L'Assemblée Générale Annuelle pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres Assemblées Générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 22 des statuts au paragraphe C.4) pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 22. Paragraphe C.4).

Au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne peut pas être attribué à une masse déterminée, cet avoir ou engagement sera attribué à toutes les masses au prorata des valeurs nettes d'inventaire des différents compartiments; les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs; étant entendu que, dans les relations de porteurs de parts entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 24 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 24.

L'exercice social commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre.

La devise de consolidation est l'euro.

Au cas où il existerait différents compartiments, tels que prévus à l'article 5 des présents statuts et si les comptes de ces compartiments sont exprimés en monnaies différentes, ces comptes seront convertis en euros et additionnés en vue de la détermination des comptes de la Société.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.500,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Verde-Muniesa, C. Paciotti-Luchetti, V. Letellier, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, vol. 139S, fol. 16, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 20 juin 2003.

P. Decker.

(033470.3/206/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2003.

CARMIGNAC PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 70.409.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(033471.6/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2003.

EPIGONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 83.080.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

Pour EPIGONE S.A.

H.R.T. REVISION, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

(033958.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

EPIGONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 83.080.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour EPIGONE S.A.

H.R.T. REVISION, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

(033960.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

EPIGONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 83.080.

Statuts coordonnés en vigueur suite au procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 25 avril 2002 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euros.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EPIGONE S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

Signature

(033959.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

NEW INVEST 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 84.322.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 30 juin 2003.

Signature.

(033961.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

NEW INVEST 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 84.322.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 juin 2003

Résolution

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2005.

Conseil d'administration:

M. Sterzi Marco, conseiller économique, demeurant à Luxembourg, président
Mme Guardamagne Maria Laura, avocat, demeurant à Luxembourg, administrateur
Mme Bemtgen Sonja, licenciée en criminologie, résidant à Wecker, administrateur

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2003.

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG, 7, Parc d'activités Syrdall, L-2017 Luxembourg

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033963.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

EOI FIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 64.500.000,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.582.

*Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue au siège social le 14 avril 2003*

La société PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, Route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, est nommée réviseur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Certifié sincère et conforme

EOI FIRE, S.à r.l.

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

*Extract of the resolution taken at the Extraordinary General Meeting
held at the Registered Office on April 14th, 2003*

PricewaterhouseCoopers, with registered office at 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg be appointed as auditor since January 1st, 2001.

For true copy

EOI FIRE, S.à r.l.

Signatures

Managers

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033949.3/795/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

INFOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.783.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF (12.894.037,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Signature.

(033991.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

INFOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.783.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF (654.733,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Signature.

(033989.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

INFOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.783.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF (15.321.641,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Signature.

(033987.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

EURO DIRECTORY, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.461.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034123.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

EURO DIRECTORY, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.461.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034122.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SICOFI, Société Civile Particulière.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03300, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(033999.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SICOFI, Société Civile Particulière.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03302, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034003.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SICOFI, Société Civile Particulière.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2003

2. L'Assemblée ratifie toutes les opérations relatives à la gestion journalière de la société ainsi que tous actes et procès-verbaux, jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

P. Braems

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034002.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ADKIM, ADVANCED KNOWLEDGE AND INFORMATION MANAGEMENT, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 83.715.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADKIM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034050.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ADKIM, ADVANCED KNOWLEDGE AND INFORMATION MANAGEMENT, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 83.715.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05827, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADKIM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034052.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IMMOBILIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5821 Howald, 11, rue de l'Ermitage.
R. C. Luxembourg B 12.275.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034047.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IMMOBILIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5821 Howald, 11, rue de l'Ermitage.
R. C. Luxembourg B 12.275.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034049.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

BRASSERIE GOURMANDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 50.438.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BRASSERIE GOURMANDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034058.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

BRASSERIE GOURMANDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 50.438.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BRASSERIE GOURMANDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034059.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

TAG I.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.494.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF06425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034127.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

AMICALE DU PERSONNEL DE L'INSTITUT POUR DEFICIENTS VISUELS, A.s.b.l.,**Association sans but lucratif.**

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg F 123.

L'an deux mille trois, le 19 mai, les soussignés, membres fondateurs, constituent entre eux une A.s.b.l. régie par la loi du 4 mars 1994 portant modification de la loi du 21 avril 1928 ainsi que les statuts qui suivent.

STATUTS

1. Dénomination, siège et durée

Art. 1^{er}. L'association se dénomme AMICALE DU PERSONNEL DE L'INSTITUT POUR DEFICIENTS VISUELS, A.s.b.l. Son siège est établi à Bertrange. La durée de l'association est illimitée.

2. Objet

Art. 2. L'association a pour but:

- de promouvoir l'entente entre les membres;
- de promouvoir la formation de ses membres;
- de financer des activités et des acquisitions non subventionnées par l'État;
- de gérer les dons, legs et subventions éventuels.

Art. 3. L'association est neutre au point de vue politique, idéologique, confessionnel et racial.

Art. 4. L'association peut s'affilier à des groupements analogues.

3. Membres

Art. 5. L'association se compose de membres actifs et de membres d'honneur.

1. Les membres actifs jouissent des droits et avantages prévus par la loi du 4 mars 1994 sur les A.s.b.l.
2. Le nombre de membres actifs ne pourra être inférieur à trois.
3. Sont membres actifs toutes les personnes employées à l'INSTITUT POUR DEFICIENTS VISUELS et qui s'engagent à verser une cotisation annuelle fixée annuellement par l'Assemblée Générale.
4. Sont membres d'honneur toutes les personnes sympathisantes apportant un concours moral ou matériel aux objectifs de l'amicale.

Art. 6. L'admission des membres actifs est approuvée par l'Assemblée Générale. La démission ou l'exclusion d'un membre, sur proposition du Conseil d'Administration, est régie par l'article 12 de la loi du 21 avril 1928 sur les A.s.b.l.

4. Administration

Art. 7. L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au minimum et de sept membres au maximum.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale statuant à la majorité simple des voix des membres actifs présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année.

Art. 8. Le Conseil d'Administration choisit en son sein un président, un secrétaire et un trésorier.

Art. 9. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée Générale, sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 10. Le Conseil d'Administration se réunit au moins 3 fois par an sur convocation du président ou sur demande de la majorité de ses membres.

Art. 11. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des votants.

Tout acte impliquant l'engagement de l'association, y compris les opérations bancaires, porte la signature du président ou de son représentant et d'un membre du Conseil d'Administration.

5. L'Assemblée Générale

Art. 12. L'Assemblée Générale est convoquée chaque année par le Conseil d'Administration par lettre au moins quinze jours à l'avance. Elle contiendra l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire.

Art. 13. L'Assemblée Générale est composée de tous les membres actifs de l'association.

Elle ne peut délibérer valablement que si la majorité des membres actifs est présente ou représentée. Elle prend les décisions à la majorité simple des voix.

Art. 14. Elle donne décharge au Conseil d'Administration après rapport sur la gestion administrative et financière.

Art. 15. Elle nomme annuellement 2 vérificateurs de caisse choisis en dehors du Conseil d'Administration.

Art. 16. L'année sociale correspond à l'année calendaire.

6. Fonds social

Art. 17. Les ressources de l'association se composent notamment:

- des cotisations des membres actifs et des membres d'honneur;
- des dons et des legs en sa faveur;

- de subsides et subventions.
Cette énumération n'est pas limitative.

7. Modifications aux statuts

Art. 18. Les statuts pourront être modifiés suivant les dispositions prévues par les articles 8 et 9 de la loi du 21 avril 1928 sur les A.s.b.l.

8. Dissolution et liquidation

Art. 19. La dissolution et la liquidation sont réglées par l'article 22 de la loi du 21 avril 1928 sur les A.s.b.l. Après avoir prononcé la dissolution de l'association, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs liquidateurs. Le patrimoine restant de l'association est légué à une association ou institution s'occupant de personnes malvoyantes.

Membres fondateurs:

| Nom | Prénom | Profession | Adresse | Nat. | Signature |
|----------|---------|-----------------------------|---|-----------|-----------|
| Faber | Carol | Empl. d'Etat | 50, route de Luxembourg L-8140 Bridel | Lux. | Signature |
| Ferring | Claude | Psychologue | 11-13, rue Arthur Useldinger L-4351 Esch-sur-Alzette | Lux. | Signature |
| Frost | Yvette | Empl. d'Etat | 134, rue des Muguets L-2167 Luxembourg | Lux. | Signature |
| Gaspard | Danièle | Institutrice spécialisée | 25, rue Charles Quint L-2380 Luxembourg | Lux. | Signature |
| Groben | Frank | Instituteur spécialisé | 65, rue A. Millesch L-6919 Roodt-sur-Syre | Lux. | Signature |
| Maréchal | Carole | Orthoptiste | 30, boulevard de Metz F-54350 Mont-Saint-Martin | Française | Signature |
| Metz | Thierry | Instituteur spécialisé | 55, Cité Dominique Baum L-3814 Schifflange | Lux. | Signature |

Composition du Conseil d'Administration pour l'exercice 2003

- Président: Frank Groben
- Secrétaire: Claude Ferring
- Trésorier: Danièle Gaspard
- Membres: Carole Maréchal, Yvette Frost, Carol Faber, Thierry Metz

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05349. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034246.3/000/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

TAG DOMAINES & NEGOCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.589.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF06428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034132.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, filiale de PRADA HOLDING N.V. Amsterdam, (anc. PRADA HOLDING B.V.).

Capital souscrit: 2.446.709,- EUR.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.507.

Les comptes annuels consolidés de l'exercice se terminant le 31 décembre 1998 de la société PRADA HOLDING B.V. (anc. PRAPAR B.V.), enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05778, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

En application de l'article 314 de la section XVI de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée, PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., qui est société mère et en même temps une entreprise filiale, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion du fait que sa propre entreprise mère, PRADA HOLDING B.V. (anc. PRAPAR B.V.), Amsterdam, relève du droit d'un Etat membre de la Communauté Européenne et que toutes les conditions dudit article 314 sont réunies.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034533.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juillet 2003.

PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
filiale de PRADA HOLDING N.V., Amsterdam,
(anc. PRADA HOLDING B.V.).
Capital souscrit: 2.446.709,- EUR.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.507.

Les comptes annuels consolidés de l'exercice se terminant le 31 décembre 1999 de la société PRADA HOLDING B.V., enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05780, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

En application de l'article 314 de la section XVI de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée, PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., qui est société mère et en même temps une entreprise filiale, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion du fait que sa propre entreprise mère, PRADA HOLDING B.V., Amsterdam, relève du droit d'un Etat membre de la Communauté Européenne et que toutes les conditions dudit article 314 sont réunies.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034536.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juillet 2003.

PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
filiale de PRADA HOLDING N.V., Amsterdam,
(anc. PRADA HOLDING B.V.).
Capital souscrit: 2.446.709,- EUR.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.507.

Les comptes annuels consolidés de l'exercice se terminant le 31 décembre 2000 de la société PRADA HOLDING B.V., enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05785, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

En application de l'article 314 de la section XVI de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée, PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., qui est société mère et en même temps une entreprise filiale, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion du fait que sa propre entreprise mère, PRADA HOLDING B.V., Amsterdam, relève du droit d'un Etat membre de la Communauté Européenne et que toutes les conditions dudit article 314 sont réunies.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034543.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juillet 2003.

PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
filiale de PRADA HOLDING N.V., Amsterdam,
(anc. PRADA HOLDING B.V.).
Capital souscrit: 2.446.709,- EUR.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.507.

Les comptes annuels consolidés de l'exercice se terminant le 31 décembre 2001 de la société PRADA HOLDING N.V. (anc. PRADA HOLDING B.V.) enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05787, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

En application de l'article 314 de la section XVI de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée, PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., qui est société mère et en même temps une entreprise filiale, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion du fait que sa propre entreprise mère, PRADA HOLDING N.V. (anc. PRADA HOLDING B.V.), Amsterdam, relève du droit d'un Etat membre de la Communauté Européenne et que toutes les conditions dudit article 314 sont réunies.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034559.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juillet 2003.

UNITED EUROPEAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 71.460.

In the year two thousand three, on the eighth of May.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of UNITED EUROPEAN HOLDING S.A., a société anonyme holding, having its registered office in L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, constituted by notarial deed on August 23, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 860 on November 17, 1999.

The meeting was opened by Mr Thomas Edmondston-Low, private employee, residing in Keispelt, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Irène Keilen, private employee, residing in Moesdorf.

The meeting elected as scrutineer Mr Benoit Tassigny, lawyer, residing in Nothomb (Belgium).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To change the registered office of the Company from L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, to L-5887 Hesperange, 381 route de Thionville.

2. Suppression of the designation of the nominal value of the shares.

3. Note of the conversion of the currency of the subscribed capital from Luxembourg francs into Euro to January 1, 2002, so that after this conversion the subscribed capital will amount to thirty thousand nine hundred and eighty-six Euro sixty-nine cents (30,986.69 EUR) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares without designation of a nominal value.

4. Cancellation of the existing one thousand two hundred and fifty (1,250) bearer shares and exchange of the said bearer shares into one thousand (1,000) registered shares held as follows:

- 500 shares by NICYCO (NOMINEES) LIMITED,

- 500 shares by NICYCO (SERVICES) LIMITED.

5. Increase of the subscribed capital by an amount of thirteen Euro thirty-one cents (13.31 EUR) without issuing any new shares, so that after this increase the subscribed capital will amount to thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by one thousand (1,000) registered shares without designation of a nominal value.

6. Subscription to this increase of capital and full payment by contribution in cash by the actual shareholders proportionally to their respective participations in the share capital.

7. Reintroduction of the designation of a nominal value, so that the subscribed capital of an amount of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one Euro (31.- EUR) each.

8. Subsequent amendment of article 3 of the articles of association.

9. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change the registered office of the Company from L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, to L-5887 Hesperange, 381 route de Thionville and to amend article 1, 2nd paragraph of the article of associations which will henceforth have the following wording:

«Art. 1 - 2nd paragraph.

Said Company shall have its registered office in Hesperange.»

Second resolution

The general meeting decides to suppress the designation of the nominal value of the shares.

Third resolution

The general meeting notes the conversion of the corporate capital of Luxembourg francs (LUF) into Euro (EUR) to January 1, 2002.

After this conversion, the subscribed capital is fixed at thirty thousand nine hundred and eighty-six Euro sixty-nine cent (30,986.69 EUR) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) bearer shares without designation of a nominal value.

Fourth resolution

The general meeting decides to increase the subscribed capital by thirteen Euro thirty-one cents (13.31 EUR) without issuing any new shares, so that after this increase the subscribed capital will amount to thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) bearer shares without designation of a nominal value.

Fifth resolution

This increase of capital has been fully paid up by contribution in cash by the actual shareholders proportionally to their respective participations in the share capital so that the amount of thirteen Euro thirty-one cents (13.31 EUR) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Sixth resolution

The general meeting decides the cancellation of the existing one thousand two hundred and fifty (1,250) bearer shares and to exchange of the said bearer shares into one thousand (1,000) registered shares and to attribute the one thousand (1,000) registered shares as follows:

- 500 registered shares by NICYCO (NOMINEES) LIMITED, a company incorporated under the law of the Republic of Cyprus, having its registered office at 17 Demostheni Severi Avenue, Lordos Central Court, 3rd Floor, Flat 301, Ayii Omoloyites, 1080 Nicosia, Cyprus;
- 500 registered shares by NICYCO (SERVICES) LIMITED, a company incorporated under the law of the Republic of Cyprus, having its registered office at 17 Demostheni Severi Avenue, Lordos Central Court, 3rd Floor, Flat 301, Ayii Omoloyites, 1080 Nicosia, Cyprus.

Seventh resolution

The general meeting decides the reintroduction of a nominal value to thirty-one Euro (31.- EUR) per share.

Eighth resolution

The general meeting decides to amend the first and the second paragraph of article 3 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«Art. 3. 1st and 2nd paragraph

The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one Euro (31.- EUR) each.

The shares shall be in registered form.»

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed is approximately one thousand five hundred Euro (1,500.- EUR).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a German version and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up on the day indicated at the beginning of this deed in Luxembourg.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausenddreie, am achten Mai.

Vor dem amtierenden Notar Gérard Lecuit, im Amtswohnsitz in Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre der UNITED EUROPEAN HOLDING S.A., eine Holdinggesellschaft mit Sitz in L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, gegründet laut notarieller Urkunde vom 23. August 1999, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 860 vom 17. November 1999.

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Thomas Edmondston-Low, Privatbeamter, wohnhaft in Keispelt.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär Frau Irène Keilen, Privatbeamtin, wohnhaft in Moesdorf.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Herr Benoît Tassigny, Jurist, wohnhaft in Nothomb (Belgien).

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgende Punkte begreift:

1) Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II nach L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.

2) Abschaffung des Nominalwertes der Aktien.

3) Vermerk der Umwandlung des Gesellschaftskapitals von LUF in Euro laut Übernahme am 1. Januar 2002 des Euro als Währung, so dass nach dieser Umwandlung das gezeichnete Gesellschaftskapital sich auf 30.986,69 EUR beläuft, eingeteilt in 1250 Inhaberaktien ohne Nominalwert.

4) Annullierung der bestehenden 1.250 Inhaberaktien und Umtausch der besagten 1.250 Inhaberaktien in 1.000 Namensaktien, welche wie folgt gezeichnet sind:

500 Aktien durch NICYCO (NOMINEES) LIMITED

500 Aktien durch NICYCO (SERVICES) LIMITED

5) Aufstockung des gezeichneten Kapitals um 13,31 Euro ohne neue Aktien auszugeben, so dass nach dieser Aufstockung das Gesellschaftskapital sich auf 31.000,- EUR beläuft, eingeteilt in 1.000 Namensaktien ohne Nominalwert.

6) Zeichnung der genannten Aufstockung des Gesellschaftskapitals durch die bestehenden Aktionäre mittels anteiliger Bareinzahlung der entsprechenden Summe.

7) Wiedereinführung eines Nominalwertes, so dass das gezeichnete Gesellschaftskapital sich auf 31.000,- EUR beläuft, eingeteilt in 1000 Namensaktien zu 31,- EUR pro Aktie.

8) Dementsprechende Abänderung von Artikel 3 der Satzung.

9) Verschiedenes.

II. Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Gesellschafter und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Gesellschafter.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

III. Dass gemäss vorerwähnter Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II nach L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville, und somit dem zweiten Absatz von Artikel 1 folgenden Wortlaut zu geben:

«Art. 1, zweiter Absatz.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Hesperange.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Abschaffung des Nominalwertes der Aktien.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Umwandlung des Gesellschaftskapitals von LUF in Euro laut Übernahme am 1. Januar 2002 des Euro als Währung zu vermerken.

Somit beträgt das jetzige gezeichnete Gesellschaftskapital 30.986,69 EUR, eingeteilt in 1.250 Inhaberaktien ohne Nominalwert.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Aufstockung des gezeichneten Kapitals um 13,31 Euro ohne neue Aktien auszugeben, so dass nach dieser Aufstockung das Gesellschaftskapital sich auf 31.000,- EUR beläuft, eingeteilt in 1.250 Inhaberaktien ohne Nominalwert.

Fünfter Beschluss

Die Zeichnung der vorgenannten Aufstockung des Gesellschaftskapitals erfolgte durch die bestehenden Aktionäre mittels anteiliger Bareinzahlung der entsprechenden Summe, so dass demgemäss 13,31 EUR der Gesellschaft zur Verfügung stehen, was dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde und von diesem bestätigt wird.

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Annullierung der bestehenden 1.250 Inhaberaktien und den Umtausch der besagten 1250 Inhaberaktien in 1000 Namensaktien, welche wie folgt gezeichnet sind:

- 500 Namensaktien durch NICYCO (NOMINEES) LIMITED, eine Gesellschaft zypriotischen Rechts mit Gesellschaftssitz in 17 Demostheni Severi Avenue, Lordos Central Court, 3rd Floor, Flat 301, Ayii Omoloytes, 1080 Nicosia, Cyprus;

- 500 Namensaktien durch NICYCO (SERVICES) LIMITED, eine Gesellschaft zypriotischen Rechts mit Gesellschaftssitz in 17 Demostheni Severi Avenue, Lordos Central Court, 3rd Floor, Flat 301, Ayii Omoloytes, 1080 Nicosia, Cyprus.

Siebenter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Wiedereinführung eines Nominalwertes von 31,- Euro pro Aktie.

Achter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die dementsprechende Abänderung vom ersten und zweiten Absatz des Artikels 3 der Satzung, um ihnen folgenden Wortlaut zu geben:

«Art. 3, erster und zweiter Absatz.

Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt 31.000,- EUR, eingeteilt in 1.000 Aktien zu je 31,- EUR.

Die Aktien sind Namensaktien.»

Kosten und Gebühren

Die Kosten und Gebühren, in welcher Form auch immer, welcher der Gesellschaft anfallen durch vorliegende Urkunde, belaufen sich auf ungefähr 1.500,- EUR.

Der amtierende Notar, welcher der englischen Sprache mächtig ist, bestätigt dass auf Ersuchen der Parteien vorliegende Urkunde in Englisch gehalten ist, gefolgt von einer deutsche Übersetzung und dass im Falle von Unterschieden die englische Fassung massgebend ist.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt in Luxemburg, in der Amtsstube des amtierenden Notars.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben diese mit dem Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Signé: T. Edmondston-Low, I. Keilen, B. Tassigny, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, vol. 17 CS, fol. 79, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

G. Lecuit.

(034773.3/220/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

UNITED EUROPEAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 71.460.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

G. Lecuit.

(034774.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

MinFin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 37.390.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05903, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(034117.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

MinFin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 37.390.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire,
tenue exceptionnellement le 30 mai 2003*

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la période allant du 1^{er} mai 2002 au 31 décembre 2002 ainsi que pour la non-tenue de l'Assemblée à la date statutaire.

4. L'Assemblée décide d'augmenter le nombre de postes d'administrateurs de onze à douze.

5. L'Assemblée décide de nommer avec effet immédiat administrateur Monsieur Johannes De Gier, Administrateur de Sociétés, demeurant à Ham Manor, Ham, Nr. Marlborough, UK-Wiltshire SN8 3RB.

Le mandat de l'administrateur nouvellement élu prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2008.

Suite à cette résolution, le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Christophe Blondeau,
- Jacques Mersch,
- Roman Thillens,
- Pierre Hoffmann,
- Nour-Eddin Nijar,
- Benedict Verstraete,
- Léon-Albert Lhoist,
- Robert Goffin,
- Jean-Pierre Hanin,
- Jean-Pierre Berghmans,
- Vincent Berghmans,
- Johannes De Gier.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034116.3/565/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

**GLOBAL DESIGN S.A., Société Anonyme,
(anc. CELAL INTERNATIONAL S.A.).**

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 80.721.

In the year two thousand three, on the fifth of June.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of CELAL INTERNATIONAL S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on January 29, 2001, published in the Mémorial, Recueil C number 808 of September 25, 2001.

The meeting was opened by Mr Jan A.J. Bout, managing director, residing in Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary Mrs Annick Braquet, private employee, residing in B-Chantemelle.

The meeting elected as scrutineer Mrs Caroline Meyers, private employee, residing in Contern.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Amendment of the name of the company into GLOBAL DESIGN S.A. and subsequent amendment of the article 1 of the Articles of Association.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Sole resolution:

The general meeting decides to amend the name of the company into GLOBAL DESIGN S.A. and decides subsequent to amend the article 1 of the Articles of Association as follows:

«**Art. 1.** Between the abovementioned persons and all those that may become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith organised under the name of GLOBAL DESIGN S.A.»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil trois, le cinq juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CELAL INVESTMENTS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 janvier 2001, publié au Mémorial, Recueil C numéro 808 du 25 septembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jan A.J. Bout, managing director, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Caroline Meyers, employée privée, demeurant à Contern.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Modification de la dénomination de la société en GLOBAL DESIGN S.A. et modification afférente de l'article 1 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique:

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en GLOBAL DESIGN S.A. et décide en conséquence de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de GLOBAL DESIGN S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.A.J. Bout, A. Braquet, C. Meyers, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, vol. 18CS, fol. 1, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff (signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

G. Lecuit.

(034785.3/220/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

GLOBAL DESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 80.721.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

G. Lecuit.

(034787.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

**PRADA S.A., Société Anonyme,
Filiale de PRADA HOLDING N.V., Amsterdam,
(anc. PRADA HOLDING B.V.).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.328.

Les comptes annuels consolidés de l'exercice se terminant le 31 décembre 1999 de la société PRADA HOLDING B.V., enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05776, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

En application de l'article 314 de la section XVI de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée, PRADA S.A., qui est société mère et en même temps une entreprise filiale, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion du fait que sa propre entreprise mère, PRADA HOLDING B.V., Amsterdam, relève du droit d'un Etat membre de la Communauté Européenne et que toutes les conditions dudit article 314 sont réunies.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034529.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

**PRADA S.A., Société Anonyme,
Filiale de PRADA HOLDING N.V., Amsterdam,
(anc. PRADA HOLDING B.V.).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.328.

Les comptes annuels consolidés de l'exercice se terminant le 31 décembre 2000 de la société PRADA HOLDING B.V., enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05777, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

En application de l'article 314 de la section XVI de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée, PRADA S.A., qui est société mère et en même temps une entreprise filiale, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion du fait que sa propre entreprise mère, PRADA HOLDING B.V., Amsterdam, relève du droit d'un Etat membre de la Communauté Européenne et que toutes les conditions dudit article 314 sont réunies.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034527.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

**MEZZANINE MANAGEMENT CENTRAL EUROPE FINANCE S.A., Société Anonyme,
(anc. CLEOLIA S.A.).**

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 89.822.

In the year two thousand three, on the nineteenth of May.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of CLEOLIA S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on October 9, 2002, published in the Memorial, Recueil C number 1762 of December 11, 2002.

The meeting was opened by Mr Guillaume Martin-Saudax, lawyer, residing in F-Metz; being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Annick Braquet, private employee, residing in B-Chantemelle.

The meeting elected as scrutineer Mrs Sandrine Martz, accountant, residing in F-Rangeveaux.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the number of the shares and the par value of the shares, so that the capital will be 31,000 EUR represented by 15,500 shares of 2 EUR each.

2. Subsequent amendment of the article 5 of the articles of association,

3. Change of the name of the company into MEZZANINE MANAGEMENT CENTRAL EUROPE FINANCE S.A.

4. Subsequent amendment of the article 1 of the Articles of Association.

5. Acceptance of the resignation of CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. as Director of the Company.

6. Appointment of Mr Jacobus Schouten, with professional address at First Britania, 424 Herengracht 1017 BZ, Amsterdam, The Netherlands as Director of the Company.

7. To authorize the board of directors to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to Mr Jacobus Schouten who can engage the company by his sole signature.

8. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change the number of the shares and the par value of the shares, so that the first paragraph of article 5 of the articles of association will be read as follows:

«Art. 5. First paragraph

The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by fifteen thousand five hundred (15,500) shares with a par value of two Euro (2.- EUR) each.»

Second resolution

The general meeting decides to change the name of the company into MEZZANINE MANAGEMENT CENTRAL EUROPE FINANCE S.A. and decides to modify article 1 of the articles of association as follows:

«Art. 1

There is established hereby a société anonyme under the name of MEZZANINE MANAGEMENT CENTRAL EUROPE FINANCE S.A.»

Third resolution

The general meeting decides to accept the resignation of:

- CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. as director of the company and decides to grant full discharge to it for the exercise of its mandate.

Fourth resolution

The general meeting decides to elect one new director, its term of office expiring after the annual meeting of shareholders of the year 2007:

Mr Jacobus Schouten, company director, born at Amsterdam (The Netherlands), on November 28, 1954, with professional address at First Britania, 424 Herengracht 1017 BZ, Amsterdam, The Netherlands.

Fifth resolution

The general meeting decides to authorize the board of directors to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to Mr Jacobus Schouten, prenamed.

Meeting of the Board of Directors

According to the powers granted, the members of the board, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., T.C.G. GESTION S.A. and Mr Jacobus Schouten, duly present or represented, have immediately thereafter proceeded

to appoint by unanimous vote, Mr Jacobus Schouten, as managing director to bind the company by its sole signature for matters of daily management.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its present deed, is approximately seven hundred and fifty Euro (750.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CLEOLIA S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil numéro 1762 du 11 décembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Guillaume Martin-Saudax, juriste, demeurant à F-Metz, qui désigne comme secrétaire Mme Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Sandrine Martz, comptable, demeurant à F-Rangeveaux

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement du nombre des actions et de la valeur nominale des actions, c'est ainsi que le capital sera de 31.000,- EUR représenté par 15.500 actions de 2,- EUR chacune.

2. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

3. Changement de la dénomination de la société en MEZZANINE MANAGEMENT CENTRAL EUROPE FINANCE S.A.

4. Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

5. Acceptation de la démission de CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. comme administrateur de la société.

6. Nomination de Monsieur Jacobus Schouten, avec adresse professionnelle à First Britania, 424 Herengracht 1017 BZ, Amsterdam, Pays-Bas comme administrateur de la société.

7. Autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation concernant cette gestion à Monsieur Jacobus Schouten qui peut engager la société par sa seule signature.

8. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer le nombre des actions et la valeur nominale des actions de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts sera lu comme suit:

«Art. 5. 1^{er} alinéa

Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par quinze mille cinq cents (15.500) actions d'une valeur nominale de deux Euros (2,- EUR) chacune.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en MEZZANINE MANAGEMENT CENTRAL EUROPE FINANCE S.A. et décide de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«Art. 1^{er}.

Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MEZZANINE MANAGEMENT CENTRAL EUROPE FINANCE S.A.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. comme administrateur de la société et lui accorde pleine décharge en ce qui concerne l'exercice de son mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année 2007:

Monsieur Jacobus Schouten, administrateur de société, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 28 novembre 1954, avec adresse professionnelle à First Britania, 424 Herengracht 1017 BZ, Amsterdam, Pays-Bas.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation concernant cette gestion à Monsieur Jacobus Schouten, prénommé, qui peut engager la société par sa seule signature.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., T.C.G. GESTION S.A. et Monsieur Jacobus Schouten, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Jacobus Schouten, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte à environ sept cent cinquante Euros (750,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Martin-Saudax, A. Braquet, S. Martz, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, vol. 17CS, folio 87, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

G. Lecuit.

(034827.3/220/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

MEZZANINE MANAGEMENT CENTRAL EUROPE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 89.822.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

G. Lecuit.

(034838.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

InterCom RECHERCHES ET INFORMATIONS DE MARCHES - MARKTFORSCHUNG UND MARKTINFORMATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 242-248, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 63.295.

Il résulte de deux courriers recommandés envoyés à l'adresse du siège de la société InterCom RECHERCHES ET INFORMATIONS DE MARCHES - MARKTFORSCHUNG UND MARKTINFORMATION S.A. que:

- la société EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes
 - la société ST THOMAS ASSET MANAGEMENT LTD a démissionné de son mandat d'Administrateur
- chacune avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032886.3/607/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

**BESTMEAT FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. FARINGE, S.à r.l.).**
Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.670.

In the year two thousand three, on the twelfth day of May.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BESTMEAT COMPANY B.V., a company incorporated under the law of The Netherlands, having its registered office at NCB Weg 10, NL-5681 RH Best, the Netherlands, Registered in the Register de Commerce of Eindhoven, under the number 18032521 0000.

here represented by Mrs. Esther Boers de Vries, economic counsel, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on May 8, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, pursuant to a share transfer agreement dated on December 4, 2002, duly accepted by the Company in conformity with article 190 of the Law of August 10, 1915 governing commercial companies, it is the sole actual shareholder of FARINGE, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary on the 12 July of 2002, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 1478 of October 12, 2002;

A copy of the said share transfer, after having been signed by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company into BESTMEAT FINANCE, S.à r.l.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 4 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Article 4.** The Company will have the name BESTMEAT FINANCE, S.à r.l.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately five hundred Euro (500.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le douze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BESTMEAT COMPANY B.V., une société de droit des Pays-Bas, dont le siège social est établi à NCB weg 10, NL-5681 RH, Best, Pays-Bas, enregistrée au Registre de Commerce de Eindhoven sous le numéro 18032521 0000,

ici représentée par Madame Esther Boers de Vries, conseil économique, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration datée du 8 mai 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que suite à une cession de parts datée du 4 décembre 2002, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, qu'elle est la seule et unique associée de la société FARINGE, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 12 juillet 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1478 du 12 octobre 2002.

Une copie de la dite cession de parts, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la société en BESTMEAT FINANCE, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique déclare modifier l'article 4 des statuts comme suit:

«**Article 4.** La société aura la dénomination de BESTMEAT FINANCE, S.à r.l.»

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ cinq cents Euros (500,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Boers de Vries, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, vol. 17CS, fol. 80, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

G. Lecuit.

(034802.3/220/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

BESTMEAT FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.670.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

G. Lecuit.

(034805.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

SLB S.A., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DU BÂTIMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4475 Soleuvre, 34, rue de Sanem.

R. C. Luxembourg B 39.911.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Signature.

(034170.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SLB S.A., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DU BÂTIMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 34, rue de Sanem.

R. C. Luxembourg B 39.911.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire,
tenue au siège social en date du 29 avril 2002*

Les comptes annuels ainsi que l'affectation des résultats ont été approuvés.

Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les compes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DU BÂTIMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034175.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GVO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5716 Aspelt, 28, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 64.331.

La SOCIÉTÉ LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l. a déposé son mandat de Commissaire aux comptes de notre société par sa lettre du 20 juillet 2002 avec effet au 31 juillet 2002.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 septembre 2002 a confié le mandat de Commissaire aux comptes de notre société à Yves Stiwer de Aspelt.

L'Assemblée Générale Annuelle du 8 octobre 2002 a reconduit les mandats suivants jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2008:

M. Olivier Cheron, administrateur-délégué,
Mme Paulette Piron, administrateur-délégué,
Mme Pascale Cheron, administrateur,
M. Yves Stiwer, Commissaire aux Comptes.
Luxembourg, le 18 mars 2003.

O. Cheron

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01812. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033120.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2003.

MANON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.980.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 5 mai 2003

Au conseil d'administration de MANON S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- D'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société avec effet immédiat.

- De déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Fabio Gaggini, ayant son domicile à Via Coremmo 11, CH-6903 Lugano, qui pourra engager la société par sa seule signature avec effet immédiat.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

TCG GESTION S.A.

Administrateur

Signatures

T. Van Dijk

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033556.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

INTERNATIONAL STEEL EXPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 21.206.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Jean-Pierre Melis, demeurant à F-57972 Yutz, Président Directeur Général.

- S.A. JEAN D'HUART & CIE, représentée par Monsieur Jean-Pierre Melis, demeurant à F-57972 Yutz.

- Monsieur Michel Mayol, demeurant à F-Seremange.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Lionel Tallendier, demeurant à F-Templemar.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033759.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 42.230.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 mars 2003

Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Carlo Schlessler, licencié en Sciences Economiques et Diplômé en Hautes Etudes Fiscales, 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, René Peiffer, employé privé, demeurant professionnellement au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg et Pascal De Graeve, employé privé, demeurant professionnellement au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Monsieur Jean-Bernard Zeimet, Réviseur d'Entreprises, 51-53, rue de Merl, L-2146 Luxembourg est nommé pour une période statutaire de six ans en tant que Commissaire aux Comptes en remplacement de la société FISOGEST S.A., qui ne se présentait plus au suffrage en tant que Commissaire aux Comptes. Le mandat de Monsieur Jean-Bernard Zeimet viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Certifié sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033684.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

BULGARIA BROADBAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 85.533.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés
qui s'est tenue extraordinairement le 2 avril 2003*

A l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue extraordinairement, des associés de BULGARIA BROADBAND, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Philippe Rombaut, ayant son adresse professionnelle au 888 Seventh Avenue, New York, N10106, de sa fonction de gérant A et de Président du Conseil de Gérance et ce avec effet immédiat;
- de donner décharge au gérant A et au Président du Conseil de Gérance pour l'exercice de ses mandats jusqu'à sa démission;
- de nommer Monsieur Ilian Grigorov ayant son adresse professionnelle au 20-22, Zlaten Rog Str, fl. 5, Lozenets, Sofia, en qualité de gérant A de la société et ce avec effet immédiat;
- de nommer ERNST & YOUNG, ayant leur adresse à BP 780, L-2017 Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes de la société et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager B

Signature

TCG GESTION S.A.

Manager B

Signature

D. Mathewson

Manager A

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033562.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

**DELOITTE & TOUCHE FIDUCIAIRE S.A., Société Anonyme.
(anc. FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.904.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF04443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034151.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 70.027.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Signature.

(033601.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

GICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 70.027.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 13 juin 2003, à dix heures trente, au siège de la société que:

Première résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité le bilan et les comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2001 tels qui lui ont été présentés, qui traduisent un bénéfice de EUR 9.185,67.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2001.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2001.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice 2001.

Cinquième résolution

L'Assemblée a décidé à l'unanimité de reporter le résultat de l'exercice se terminant au 31 décembre 2001 à l'exercice suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

Pour réquisition - Inscription

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033597.2//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

TAG DOMAINES & NEGOCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.589.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2002 que le mandat de Commissaire de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social 3, route d'Arlon à L-8009 Strassen, n'a pas été renouvelé.

Il résulte de cette même assemblée que la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, a été nommée aux fonctions de Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034281.3/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SARINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.544.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2003 que:

a) Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est venu à échéance.

L'assemblée générale a nommé:

Administrateurs:

- Dr. Massimo Moratti, entrepreneur, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan (Italie), Galleria De Cristoforis 8, président du conseil d'administration.

- Dr. Corrado Costanzo, dirigeant de société, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan, Galleria De Cristoforis, 8.

- Dr. Angelo Gino Moratti, dirigeant industriel, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan (Italie), Galleria De Cristoforis, 8.

- Dr. Angelo Mario Moratti, dirigeant d'entreprise, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan (Italie), Galleria De Cristoforis, 8.

- Dr. Franco Ballerini, dirigeant de société, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan, Galleria De Cristoforis, 8.

Réviseur indépendant:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., réviseur d'entreprises, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, R.C.S. B 65.477.

Commissaire aux Comptes:

- Dr. Franco Buccarella, dirigeant industriel, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan (Italie), Galleria De Cristoforis, 8.

Le mandat des organes sociaux nouvellement élus expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 30 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033521.3/535/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

TAG GROUP (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 14.880.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2002 que le mandat de Commissaire de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social 3, route d'Arlon à L-8009 Strassen, n'a pas été renouvelé.

Il résulte de cette même assemblée que la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, a été nommée aux fonctions de Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034276.3/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

A.T. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 38.980.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF06439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

Signature.

(034142.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

MANEGINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.112.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 juin 2003

La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée.

Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Thierry Ponet, producteur, 27, Ouseley Road, London SW 12 8ED, United Kingdom, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-6833 Biver et de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 2003.

Certifié sincère et conforme
MANEGINVEST HOLDING S.A.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033730.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

LAVAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.989.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 février 2003

La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée.

Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Luc Versele, ingénieur de commerce, Bosstraat 59, B-9830 Sint-Martens-Latem, de Monsieur Marc Versele, Administrateur de sociétés, Deinsesteenweg 35, B-8700 Tielt, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-6833 Biver, et de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 13 février 2003.

Certifié sincère et conforme
LAVAR S.A.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033731.3/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

HEMRY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 5.599.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juin 2003.

FIDUPAR
Signatures

(034168.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

DANIELI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 18.211.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 24 octobre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2003:

- Monsieur Giovanni Pattarini, demeurant à Saronno, Via Biffi, 8, Président.
- Monsieur Gino Luciani, directeur, demeurant à Milan.
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.
- Monsieur Emile Sprunck, retraité, demeurant à Strassen.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2003:

- Monsieur William Paul Barsanti, demeurant à Rome.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033753.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

FINANCIERE TAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.067.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF06427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034130.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GESTIFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.137.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF06431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(034133.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

OUTREMER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5887 Luxembourg, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 78.755.

DISSOLUTION

In the year two thousand three, on the eighth of May.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Thomas Edmondston-Low, private employee, born in Aldershot, Hampshire, on 29th October 1977, residing in Keispelt,

acting in the name and on behalf of OUTREMER INVESTMENTS Ltd, Arawak Chambers, Tortola, British Virgin Islands,

by virtue of a proxy given on April 18, 2003.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation OUTREMER INVESTMENTS S.A., having its principal office at L-5887 Luxembourg, 381 route de Thionville, has been incorporated pursuant to deed of the undersigned notary residing then in Hesperange, on October 13, 2000, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 363 of May 17, 2001;

- that the capital of the corporation OUTREMER INVESTMENTS S.A. is fixed at the present time (after automatic conversion into Euro) at thirty thousand nine hundred and eighty-six euros sixty-nine cents (30,986.69 EUR) represented by ten (10) shares with a par value of three thousand ninety-eight euros sixty-seven cents (3,098.67 EUR) each, fully paid [and before the said conversion, one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs (1,250,000.- LUF), represented by ten (10) shares with a par value of one hundred twenty-five thousand Luxembourg Francs (125,000.- LUF) each];

- that OUTREMER INVESTMENTS Ltd has become owner of the shares and has decided to dissolve the company OUTREMER INVESTMENTS S.A. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that OUTREMER INVESTMENTS Ltd, being sole owner of the shares and liquidator of OUTREMER INVESTMENTS S.A., declares:

* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

with the result that the liquidation of OUTREMER INVESTMENTS S.A. is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the directors and the statutory auditor of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-5887 Luxembourg, 381 route de Thionville.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le huit mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Thomas Edmondston-Low, employé privé, né à Aldershot, Hampshire, le 29 octobre 1977, demeurant à Keispelt,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de OUTREMER INVESTMENTS Ltd, Arawak Chambers, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 18 avril 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société OUTREMER INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-5887 Luxembourg, 381 route de Thionville, a été constituée suivant acte du notaire soussigné, alors de résidence à Hesperange, du 13 octobre 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 363, du 17 mai 2001;

- que le capital social de la société OUTREMER INVESTMENTS S.A. s'élève actuellement, après conversion automatique en Euro à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par dix (10) actions d'une valeur nominale de trois mille quatre-vingt-dix-huit euros soixante-sept cents (3.098,67 EUR) chacune, entièrement libérées [soit avant conversion, un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000.- LUF) représenté par dix (10) actions d'une valeur nominale de cent vingt cinq mille francs luxembourgeois (125.000.- LUF) chacune];

- que OUTREMER INVESTMENTS Ltd, étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme OUTREMER INVESTMENTS S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que OUTREMER INVESTMENTS Ltd, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société OUTREMER INVESTMENTS S.A., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique;

* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-5887 Luxembourg, 381 route de Thionville.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. Edmondston-Low, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, vol. 17CS, fol. 80, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

G. Lecuit.

(034580.3/220/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

VBS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.277.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VBS S.A.

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

Signatures

(034508.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

VBS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.277.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VBS S.A.

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

Signatures

(034510.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

TAG GROUP (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 14.880.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002 et le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF04433, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Signature.

(034134.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

TAG GROUP (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 14.880.

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2002 et le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF04438, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Signature.

(034139.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FRANCO INVESTMENT III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.865,68.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.611.

—
Il résulte de la résolution écrite de FRANCO INVESTMENT I CORP., étant le seul associé de la société FRANCO INVESTMENT III, S.à r.l. (ci-après «la Société») qu'en date du 6 mai 2003:

(a) Le seul associé prend acte de la démission en date du 5 mai 2003 et avec effet immédiat de TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistré à la Chambre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous N° B 55.946.

(b) Le seul associé décide de nommer TMF CORPORATE SERVICES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistré à la Chambre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous N° B 84.993 en tant que Gérant de la Société en remplacement de TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., prénommée. TMF CORPORATE SERVICES S.A. est nommée avec effet immédiat pour un temps sans limitation de durée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Un gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034136.3/805/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

DELOITTE & TOUCHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 67.895.

—
Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF06440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034144.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

TRADINVEST INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 77.119.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(034226.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

BRICKELL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 80.803.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(034228.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

PATRIARCH SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 67.184.

LIQUIDATIONSBEKANNTMACHUNG

Die Anteilhaber werden hiermit informiert, dass für die PATRIARCH SICAV am 7. Juli 2003 die Liquidation beschlossen wurde.

Der Liquidationserlös verhält sich wie folgt:

| | | |
|-------------------------------|---------------|-----------------------|
| - Patriarch Europa+ | (WKN: 989297) | 30,30 Euro pro Anteil |
| - Patriarch Global Variabel P | (WKN: 939929) | 19,63 Euro pro Anteil |

Der Ex-Tag wird der 7. Juli 2003, der Valuta-Tag der 9. Juli 2003 sein.

Wichtiger Hinweis für Anteilhaber in der Bundesrepublik Deutschland

| | |
|---|-----------|
| - Liquidationserlös pro Anteil der Patriarch Europa+: | 30,30 EUR |
| - darin enthalten seit Fondsaufgabe akkumulierte negative ausschüttungsgleiche Erträge: | -4,63 EUR |
| - Liquidationserlös pro Anteil der Patriarch Global Variabel P: | 19,63 EUR |
| - darin enthalten seit Fondsaufgabe akkumulierte negative ausschüttungsgleiche Erträge: | -8,55 EUR |

PATRIARCH SICAV

Der Liquidator

(03721/755/20) .

AMBILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 68.114.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juillet 2003 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (03147/534/15)

Le Conseil d'Administration.

MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1A, rue Hoehenhof, Aérogolf Center.

R. C. Luxembourg B 65.796.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (the «Meeting») of MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS (the «Fund») will be held on 30 July 2003, at 11.00 a.m., at the Aerogolf Center, BP 263, L-2012 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

1. To appoint the chairman
2. To confirm the notice
3. To approve the minutes of the annual general meeting held on 31 July 2002
4. To receive and approve the report and audited financial statements for the year ended 31 March 2003
5. To re-elect as directors:
 - Keith Falconer
 - Michael Hoare
 - Alec Emmott
 - Zvi Hoffman
 - Michael Thomas
 - Allan MacLeod
6. To approve a proposal not to pay a dividend, as recommended by the board of directors
7. To re-elect ERNST & YOUNG S.A. as auditors
8. To ratify, confirm and discharge all actions of the directors and officers since the last annual general meeting
9. Any other business.

34936

Voting:

Resolutions on the agenda of the Annual General Meeting may be passed without a quorum, by a simple majority of the votes cast thereon at the Meeting.

Voting arrangements:

In order to vote at the meeting:

- The holders of registered shares may be present in person or represented by a duly appointed proxy.
- Shareholders who cannot attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A., the Administrator of the Fund, to arrive not later than 29 July 2003. Proxy forms will be sent to registered shareholders and are available at the registered office of the Fund.

23 May 2003.

I (03713/755/36)

The Board of Directors.

STAR FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 31.739.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juillet 2003 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002,
3. Affectation du résultat,
4. Décharge aux administrateurs et commissaire aux comptes,
5. Divers.

I (03297/806/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE GESTION AMPERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.340.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 11 août 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 11 juin 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03531/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ORISSA FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.529.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 31 juillet 2003 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03623/534/16)

Le Conseil d'Administration.

GEMMY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 77.621.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *28 juillet 2003* à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (03608/000/21)

Le Conseil d'Administration.

RUMBAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 55.779.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *28 juillet 2003* à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03609/000/20)

Le Conseil d'Administration.

LES CERISIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 34.675.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juillet 2003* à 11.30 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03670/000/20)

Le Conseil d'Administration.

DORAGREN, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.051.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juillet 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03610/000/21)

Le Conseil d'Administration.

MOSSER A.G., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.554.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juillet 2003 à 16.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03611/000/21)

Le Conseil d'Administration.

INVERSUD INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 41.737.

Shareholders of INVERSUD INVESTMENT FUND, SICAV (the «Company») are hereby convened to an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held at the registered office of the Company in Luxembourg, at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg on July 28, 2003 at 14.00 p.m. to deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

1. Deliberation on the liquidation of the Company.
2. Appointment of BILLON ET ASSOCIES as liquidator and determination of its power.

No quorum is required for the Meeting and the passing of the resolutions requires the consent of the simple majority of the shares represented at the Meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy.

I (03717/584/16)

The Board of Directors.

ATLANTICO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.873.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *28 juillet 2003* à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (03612/000/21)

Le Conseil d'Administration.

SOFICOSA - SOCIETE FINANCIERE DES CONSTRUCTIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 5.765.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *28 juillet 2003* à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03613/000/21)

Le Conseil d'Administration.

PANDA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.116.

Notice is hereby given to the shareholders (the «Shareholders») of PANDA SICAV (the «Fund»), that the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the Shareholders (the «Meeting») of the Fund will be held before notary at the registered office of the Fund, on *July 30, 2003* at 11 a.m. for the purpose of considering the following agenda:

Agenda:

1. To change the denomination of the Fund into «COMGEST PANDA».
2. To amend article 1 of the articles of incorporation of the Fund (the «Articles of Incorporation») so as to reflect the aforementioned change.
3. To amend article 5 of the Articles of Incorporation, so as to reflect the currency transition from Luxembourg Francs to Euro.
4. To remove all references to BNP PARIBAS LUXEMBOURG and to amend article 20 accordingly.
5. To remove all references to COMGEST S.A. and to amend article 21 accordingly.
6. To remove article 9c) of the Articles of Incorporation, so as to delete any reference to breakdown in the means of communication or computation as a reason to suspend the determination of the net asset value per share.
7. To amend articles 1, 3, 19 and 26 of the Articles of Incorporation to modify all references to the law of 30th March 1988 on undertakings for collective investment, as such law has been or may be amended from time to time.

8. To amend articles 2, 4, 6, 8, 10, 13, 22, 23, 25.
9. Miscellaneous.

Shareholders are informed that the quorum required for the Meeting is at least fifty per cent of the issued capital of the Fund and that decisions will be validly adopted or voted in favour by a two third majority of the shares present or represented. If the quorum is not reached, a second Meeting will be convened to resolve on the same agenda. There is no quorum required for this second Meeting and the decisions will be validly adopted or voted in favour by a majority of two-thirds of the shares present or represented.

Shareholders entitled to attend and vote at the Meeting may appoint a proxy to attend and vote on his behalf and such proxy need not to be a Shareholder. Shareholders who cannot personally attend the Meeting are requested to use the prescribed form of proxy (available at the registered office of the Fund) and return it at least five business days prior to the date of the Meeting.

The present notice and a prescribed form of proxy are sent to all registered Shareholders on record as at July 15, 2003.

Registered Shareholders have to inform the Board of Directors by mail of their intention to attend the Meeting at least five business days prior to the date of the Meeting.

In order to attend the Meeting, Shareholders of bearer shares are required to deposit their share certificates five business days prior to the date of the Meeting at the windows situated 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg.

The amended Articles of Incorporation are available upon request at the registered office of the Fund.

I (03712/755/40)

By order of the Board of Directors.

KONTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.211.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 29 juillet 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03641/000/21)

Le Conseil d'Administration.

INSINGER DE BEAUFORT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 49.429.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the Company will be held at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg on 4 August 2003 at 12.30 p.m. (or so soon thereafter as the separate meeting of the holders of Attached Warrants shall have been concluded or adjourned) for the purpose of considering and, if thought fit, passing the following resolutions which will be proposed:

Resolution:

1. To refinance and convert the Convertible Loan Notes by.
 - a) converting \$4.95 million Convertible Loan Notes into 215,217 Ordinary Shares in the capital of the Company; and
 - b) cancelling \$10 million Convertible Loan Notes and substituting in replacement thereof €8,929 million subordinated loan notes 2008 to be issued to the note holders upon the terms as summarised in the Circular to Ordinary Shareholders and warrant holders dated 10 July 2003;
2. To reduce the ordinary share capital of the Company from 26,771,163 Ordinary Shares of €2.00 each to 13,385,581 Ordinary Shares of €2.00 each via the compulsory repurchase from all Ordinary Shareholders of 1 Ordinary Share for every 2 Ordinary Shares held on 28 July 2003 at an amount of €4.50 per share repurchased, subject to and upon the terms as set out in the Circular to Ordinary Shareholders and warrant holders dated 10 July 2003 and cancellation of the Ordinary Shares repurchased. There will be no entitlement for Ordinary Shareholders

with fractional holdings, if any, nor will there be any fractional shares. Any uneven number of Ordinary Shares held will be rounded down to the lower even number;

3. To amend the Articles of Incorporation of the Company to reflect the reduction in the issued ordinary share capital from €53,542,326 to €26,771,163 following the repurchase of Ordinary Shares in accordance with resolution (2) above;
4. To empower the Directors to implement the repurchase of 13,385,581 Ordinary Shares pursuant to resolution (2) above including the payment to Ordinary Shareholders of €4.50 per Ordinary Share repurchased out of which €2.00 will be paid as a reduction of capital and €2.50 will be paid from share premium;
5. To amend the Articles of Incorporation of the Company to reflect the reduction in the issued ordinary share capital from 26,771,163 to 13,385,581 following the repurchase of Ordinary Shares in accordance with resolution (2) above; and
6. The Directors be and are hereby authorised to enter into and carry out all actions necessary or desirable to implement and give effect to all matters described in the Circular dated 10 July 2003 including (but without limiting the generality of the foregoing):
 - (i) procuring the issue of New 2008 Warrants to Ordinary Shareholders upon the basis of 1 New 2008 Warrants for every 8 Ordinary Shares held by Ordinary Shareholders prior to the reduction in the ordinary share capital as referred to above; and
 - (ii) procuring the issue to holders of Attached Warrants of 3 New 2008 Warrants upon the surrender of 5 Attached Warrants held by warrant holders as at 28 July 2003;
 - (iii) insofar as is necessary or desirable, that all actions taken by the Directors prior to the date hereof in relation to the Proposals and the Disposal of the 87% interest in the Trust Group as defined in the Circular dated 10 July 2003, be and is hereby ratified and approved.
7. To accept the resignation by Peter Woodthorpe from the board of the Company.

Notes:

1. All terms appearing in this Notice are defined in the Circular dated 10 July 2003, a copy of which may be obtained from the Company's website or registered office.
2. Any Ordinary Shareholder of the Company entitled to attend and vote at the above meeting is entitled to appoint one or more proxies to attend and, on a poll, vote instead of him. A proxy need not be a member of the Company.
3. Provided evidence of ownership can be shown, the appointment of a proxy does not preclude a member from attending the meeting and voting in person, in which case any votes of the proxy will be superseded.
4. A Form of Proxy is available from the custodian bank of the Ordinary Shares held. The Form of Proxy, to be valid, must be received at the registered office of the Company at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg together with evidence of ownership or at the offices of EUROCLEAR NOMINEES LIMITED or CLEARSTREAM S.A. not later than close of business (Luxembourg time) on 31 July 2003 or 48 hours before the time fixed for any adjournment of the meeting.
5. Resolutions under items 2 and 3 of the agenda will be validly taken if at least 50% of the corporate capital (i.e. the outstanding Ordinary Shares) are present or represented and voted in favour of by at least two thirds of the Ordinary Shares so present or represented. All other resolutions on the agenda will be validly taken in favour of a majority of the Ordinary Shares present or represented.
6. Shares will be suspended from trading from the Luxembourg Stock Exchange from 23rd July, 2003 to 4th August, 2003, both days inclusive.

Dated 10 July 2003.

I (03725/260/65)

The Board of Directors.

HIVA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 45.452.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 25 juillet 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03624/506/15)

Le Conseil d'Administration.

ZANETTI S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.528.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juillet 2003* à 9.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03642/000/21)

Le Conseil d'Administration.

FIGA, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.569.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *29 juillet 2003* à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03666/000/21)

Le Conseil d'Administration.

HOLKEM, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.395.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *29 juillet 2003* à 10.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03667/000/21)

Le Conseil d'Administration.

MORI HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.635.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 29 juillet 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03668/000/21)

Le Conseil d'Administration.

AGIV HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.669.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 29 juillet 2003 à 17.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03669/000/21)

Le Conseil d'Administration.

FINAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 81.719.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 juillet 2003 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 avril 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du Commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

II (03520/696/16)

Le Conseil d'Administration.

STAPNORTH INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 65.246.

—
Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *18 juillet 2003* à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (03518/696/17)

Le Conseil d'Administration.

T.Z.O.S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 81.690.

—
Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *18 juillet 2003* à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 avril 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du Commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

II (03521/696/16)

Le Conseil d'Administration.

VEDALO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 11.478.

—
Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi *23 juillet 2003* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Démission des Administrateurs,
- Quitus à leur donner pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 23 juillet 2003,
- Nomination des nouveaux Administrateurs,
- Démission du Commissaire aux comptes,
- Quitus à lui donner pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 23 juillet 2003,
- Nomination du nouveau Commissaire aux comptes,
- Transfert du siège social.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03583/755/19)

Le Conseil d'Administration.
